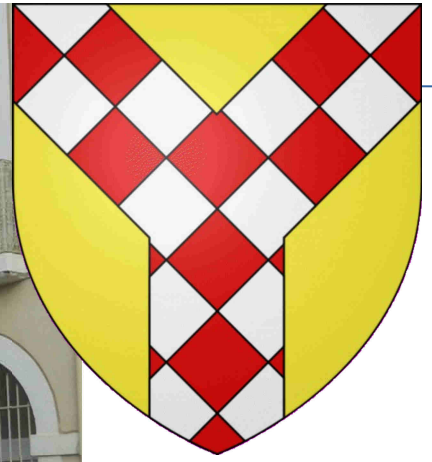


Alignan-du-Vent



Décembre 2015



Le Mot du Maire

L'année 2015 restera marquée à tout jamais par les événements tragiques de janvier et novembre, inexcusables dans leurs motivations et fermement condamnés par l'ensemble des démocraties.

Ce ressentiment et cette horreur ont été partagés par la population du village, unie dans un même sentiment de réprobation et de ferveur républicaine.

Que 2016 nous garde toujours vigilants pour dénoncer les atteintes à la liberté et vivre en harmonie avec notre devise de " Liberté, Égalité, Fraternité ".

Vous trouverez ci-après les principales informations sur les réalisations communales et quelques commentaires utiles pour bien vivre en communauté de vie.

Bonnes fêtes à tous, que 2016 vous apporte joie, bonheur et santé.

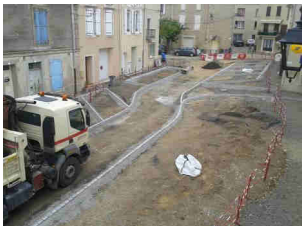
Joyeuses fêtes à vous tous, Alignanaises et Alignanais.



Le Maire et les élus du Conseil Municipal vous présenteront leurs vœux le vendredi 08 janvier 2016 à 18h30 à la salle des fêtes.

Les travaux réalisés et à venir.

Depuis l'été, notre village connaissait des travaux importants pour améliorer la sécurité, la circulation et le cadre de vie de tous :



* Les places de la Mairie et du Plô et des rues P. Vidal et de l'Amour ont connu un véritable lifting et ces aménagements permettent des déplacements sécurisés pour les piétons et automobilistes dans le coeur du village :

- un nouvel éclairage, en basse consommation a été installé pour réaliser des économies d'énergie.

- les réseaux d'eau potable et usées, l'électricité et télécommunications sont neufs.

* la rénovation du fronton est terminée. Ainsi Alignan-du-Vent a retrouvé son monument emblématique, cher aux anciens.

* l'agrandissement du restaurant scolaire et des locaux de l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) offre à nos enfants un espace de vie agréable. L'inauguration par Monsieur Régis Vidal, Maire d'Alignan-du-Vent, a eu lieu le vendredi 27 novembre 2015, en présence de M. le député Sébastien DENAJA, Mme la Conseillère Départementale Julie GARCIN-SAUUDO et M. Richard NOUGUIER, président de la Communauté de Communes du Pays de Thongue, Maire de Montblanc.



* à l'école des Mûriers, d'autres améliorations ont été réalisées en régie (peinture, entretien des espaces verts...) et le grillage, côté rue de l'Armistice a été changé.



* pour améliorer encore le stationnement près de la salle des fêtes, l'ancienne cave Ségonzac a été démolie. A sa place un nouveau parking sera créé début 2016. Il offrira ainsi 11 places de stationnement supplémentaires sous le grand micocoulier.

*En 2016, la réfection et la rénovation des réseaux d'eaux usées rue de la Guissaume et rue des Aires débuteront également.

*Le réaménagement du cimetière : nécessité oblige, une partie de notre cimetière fait actuellement l'objet d'une réorganisation. Ce travail, délicat, devenait impératif du fait de la mise en place d'une nouvelle réglementation et de la délibération du Conseil municipal du 8 décembre 2015 : les concessions sont accordées pour une durée de trente ans.

Les élus chargés de cette tâche apportent une attention particulière à chaque cas et apprécient la bonne volonté des Alignanais concernés. La réussite de cette action permettra de créer de nouveaux espaces disponibles et de satisfaire ainsi les personnes en attente de concessions.

Vie Scolaire. École des Mûriers :

Le 1^{er} septembre 2015, c'est une équipe pédagogique de 7 enseignantes qui a accueilli nos 162 enfants. Madame GRELLET, directrice, remplacée le vendredi par Mme CAMPAGNE, est accompagnée de Mesdames JEZO, CLÉMENT, MARTIN, FALCON, ASCHERO et RIBÉ.

Si les travaux de l'extension du restaurant scolaire ont occasionné une gêne pendant

plusieurs semaines, tous, enseignants, encadrants et élèves apprécient actuellement de disposer de locaux vastes et agréables, notamment pour les activités périscolaires.

Les élèves de CM1 et CM2 ont profité pleinement d'une classe de voile du 28 septembre au 2 octobre 2015, à l'école de voile de Mèze, la municipalité a participé financièrement à cette initiative.

Divers projets se sont déroulés : chant occitan, stages de foot et de rugby et d'autres sont à venir : sensibilisation à l'environnement...

Pour le plus grand plaisir de nos enfants, 2015 se termine par les festivités habituelles: repas, goûter et spectacle de Noël.



Citoyenneté, quelques infos sur « le parcours de citoyenneté ».

Après la suppression du service militaire en 1997 et afin d'éviter une coupure complète entre la Nation et les Armées, un programme conçu pour notre jeunesse a été mis en place en janvier 1999. C'est le parcours de citoyenneté. Il comprend trois étapes :

L'enseignement de Défense au collège (classe de 3^{ème}) et au lycée (classes de 1^{ère} et terminale), dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale.

Le recensement militaire (ou recensement citoyen) obligatoire pour les garçons et les filles à partir de l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit cette date anniversaire. Les formalités s'effectuent à la mairie de leur domicile. Cette année, 16 jeunes Alignanais se sont fait recenser.

La journée Défense et Citoyenneté permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix. Elle a lieu entre la date du recensement et le 18^{ème} anniversaire. C'est une des rares occasions où nos jeunes ont un contact direct avec la communauté militaire. Ils participent à des modules d'information sur les responsabilités du citoyen et sur les enjeux de la Défense, et à des tests de connaissance de la langue française établis par l'Éducation Nationale. Une initiation aux gestes de premiers secours leur est également enseignée. En fin de journée, un certificat de participation est remis aux jeunes convoqués. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours (dont permis de conduire) soumis au contrôle de l'Autorité Publique.

Cadre de vie.

Fleurissement du village : la commission extra-municipale "cadre de vie",

toujours soucieuse du fleurissement du village a, pour la première fois, lancé en juin un concours de "façades fleuries" dans le centre-ville. C'est ainsi que six bénévoles constituant le jury,



équipés d'une fiche de sélection, ont discrètement et individuellement parcouru les deux circulades et les rues adjacentes pour dénicher les perles rares ou leurs « coups de cœur ». Au final, ce sont tout de même trente-cinq maisons qui ont été choisies. Le 14 octobre, lauréats, membres de la commission et élus se sont retrouvés dans la salle du 3ème âge pour la remise des récompenses autour du verre de l'amitié. Souhaitons que cette excellente initiative se développe dans les années à venir.

Commission Démocratie Participative.

En octobre, quatre rendez-vous ont été fixés par les membres de la commission "Démocratie participative" dans les différents quartiers du village pour permettre à tous de s'exprimer. Grâce à une météo clémente ces réunions ont pu se dérouler en plein air et ont rassemblé 66 personnes dans un climat d'écoute et d'échange. Un compte-rendu a été élaboré et transmis à la municipalité qui programmera en janvier une réunion de concertation avec les responsables de la commission.

Environnement.

Installation de nichoirs au Travers : la prise de conscience de la qualité de notre environnement est essentielle à l'heure où l'on peut constater sa dégradation progressive. Aussi, l'initiative de favoriser la nidification d'oiseaux devenus rares paraît nécessaire. Une vingtaine de nichoirs vont être installés sur le site du Travers, lieu de biodiversité et de loisirs (parcours sportif, VTT, aire de pique-nique). Ces nichoirs, destinés aux mésanges bleues, charbonnières, rouges-gorges et pinsons seront préalablement peints et décorés par les élèves de l'école primaire d'Alignan-du-Vent.

Les frelons asiatiques, une menace pour l'avenir : à la faveur de l'automne, les arbres étant dénudés, deux nids de frelons asiatiques vides ont été découverts sur la commune au mois de novembre. Que faire si cette mésaventure vous arrive à vous aussi ? N'essayez surtout pas de décrocher le nid en jetant des pierres, en tapant avec un bâton, une branche ou en lui tirant dessus avec un fusil... Non, signalez-le au secrétariat de la mairie qui contactera un spécialiste. Il se chargera de sa destruction avec tout le matériel adapté et toutes les précautions possibles.



Incivisme.

Le stationnement... **RENDONS NOS TROTTOIRS A NOS ENFANTS ET AUX PIETONS.** Comment accepter qu'un enfant en trottinette ou une personne handicapée ou autre piéton circule sur la chaussée parce que les voitures encombrant les trottoirs ! **La sécurité de tous passe par le civisme de chacun.**

Les déjections canines : des sacs sont régulièrement (et souvent) mis à disposition des propriétaires de chiens. Or, les distributeurs sont rapidement vides parce que certains s'approprient en une seule fois un très grand nombre de sacs sans penser aux autres... un sac à la fois et ce dispositif sera performant, mais surtout n'abandonnez pas les sacs usagés sur la voie publique.

Comme leur nom l'indique, les deux places d'«arrêt-minute» devant la pharmacie ne sont pas réservées au stationnement longue durée. Cette réglementation doit être respectée par tous.

Festivités.

Passées :

- * Kermesse des Amis de St Martin
- * Fête votive de novembre : conférence des Amis d'Alignan, repas cabaret de l'EAA, après-midi dansant de Nouvelle Vague, commémoration au Monument aux Morts.
- * Téléthon : Malgré la date avancée, c'est 2360 € qui ont été remis cette année à l'AFM-Téléthon.



A venir :

- * Lotos et thés dansants, selon la programmation.
- * Réveillon de la St Sylvestre : proposé par l'Entente Associative Alignanaise (06 75 79 20 86/06 07 43 27 88).
- * Vœux de la municipalité aux Alignanais le vendredi 8 janvier 2016.
- * Un goûter, un jouet de Bonheur d'Enfants le samedi 9 janvier 2016,
- * Repas des Aînés : le samedi 20 février 2015.
- * Carnaval le samedi 5 mars 2016.
- * Enregistrement de l'émission "Super Hérault" animé par Philippe MONTAY de France Bleu Hérault (fréquence 103.1) le mardi 15 mars 2016 à la salle des fêtes.
- * Foire de printemps : les 9 et 10 avril 2016.



Vie Associative.

Un forum des associations s'est déroulé le 5 septembre 2015, il a permis aux associations de présenter leurs activités.

* L'association " Les Amis d'Alignan du Vent " a été fondée en 2013, elle compte à ce jour près de 250 adhérents. Son but est de rassembler les " fragments " de la mémoire locale et de faire découvrir aux habitants l'histoire de la commune. Ses activités sont multiples : rédaction de bulletins consacrés à des thèmes précis (vie religieuse, commerce-artisanat, éducation, guerres du XXème siècle, viticulture, sports et loisirs), organisation de conférences, voyages à caractère culturel (Marseille en 2014, Albi en 2015), initiation à la généalogie.



* Les jeunes de l'école de pétanque ont été brillants cette année et ont reçu diplômes et récompenses au cours d'une sympathique réunion avec apéritif offert par la Mairie.



* L'École de foot de l'A.C.Alignanais poursuit son développement, avec 52 licenciés en football d'animations de U6 à U11 et 26 en U13 et U15. La section prédébutants compte 13 enfants nés en 2011. Mais la satisfaction cette année vient du foot féminin avec 18 licenciées, le club a été récompensé au colloque du football féminin de l'Hérault pour le "développement du football féminin". Cette récompense valorise le travail effectué par tous ceux qui de près ou de loin œuvrent pour la pérennisation de notre école de foot. Et ce grâce à une équipe encadrante, composée de 10 éducateurs, 8 dirigeants et parents qui est encore à la recherche de personnes souhaitant aider dans cet encadrement.



Rappel infos.

Permanence des élus départementaux : Mme Julie GARCIN-SAUDO et M. Vincent GAUDY vous informent que vous pouvez les contacter au Conseil Départemental de l'Hérault au 04 67 67 60 82.

Bibliothèque municipale : fermeture du 23 décembre 2015 au 3 janvier 2016.

SICTOM :

Chaque 2 mois, une demi-journée de permanence est assurée par du personnel qui peut régler vos problèmes de collecte d'ordures ménagères.

* **Lundi 22 et mardi 23 février 2016 de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30** : Distribution des sacs poubelle à la salle des fêtes.

Compétences du CCAS :

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour but d'aider les personnes en difficulté dans leurs démarches et de les mettre en relation avec les intervenants institutionnels (Direction de la Solidarité Départementale, Régie de Développement Local, Mission Locale d'Insertion...).

En outre, des aides alimentaires d'urgence sont attribuées en fonction des besoins des personnes.

(prendre rendez-vous en mairie 04 67 24 91 12.)

Assistante sociale :

Mme Virginie BOESPLUG - 04 67 30 94 80 (se déplace à domicile),
Permanence : 1er lundi du mois sur rendez-vous., en mairie.

* La Poste

À compter du 1^{er} janvier 2016, changement de fonctionnement et des horaires du bureau de poste, qui sera ouvert de 9h à 11h, tous les jours, y compris le samedi. Le courrier sera distribué dans l'après-midi.

* Le journal intercommunal (annuel), édité par la Communauté des Communes du Pays de Thongue sera à votre disposition en Mairie dès janvier 2016

* Relais d'Aides Maternelles (RAM):

Une permanence a lieu le 4ème mercredi de chaque mois au centre socio culturel. N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou aurelie.cebe@framps909.fr

ETAT CIVIL (depuis fin juin 2015).

Naissances :

Zoé MARTELON
Wendy AÏELLO
Stann PRUVOST
Amélie MONTAGNON
Shanna CLARENN
Joseph MUNOZ



Mariages :

Pascal DURAND & Aurore MILLON
Mike FERRER & Natacha BRUMEAU
Mathieu GARBAY & Jennifer CHAPHEAU



Décès :

Sébastien CORTIJOS
Jean CORTIJOS
Stéphane GRECH
Lucette BOUTY
Liliane GABETTY veuve ROUSSEL
Monique ROGER
René SARRAZIN
Ginette PRIVAT
Raymonde PONTIEU veuve HELBECQUE
Christian LAURENT
Hermine TORAN veuve BAGAN
Marguerite THERON veuve DEJEAN
Francis FRANCESCHI



Adresses utiles :

CAF de Béziers
Place Général de Gaulle 34500 BEZIERS
Tél : 08 10 25 34 80 ou <http://www.caf.fr>
Le Département de l'Hérault (Conseil Départemental)
Direction Départementale de la Solidarité Libron/Thongue
7 Rue Joseph Fabre 34500 BEZIERS
Tél : 04 67 30 94 80 Fax : 04 67 30 94 94

Allo mairie : 04 67 24 91 12 **Fax mairie** : 04 67 24 96 93

Courriel : mairie.alignanduvent@orange.fr

Site internet : <http://alignanenavant.free.fr>

Gendarmerie : 17 ou 04 67 98 13 65

Pompiers : 18 ou 112 au portable

Urgences : 15

